

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

Pendant l'année académique 1861-1862,

PAR M. M. ROE, PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

Le compte-rendu annuel qui, aux termes de notre règlement, doit être le dernier acte d'administration du président, est une tâche à la fois intéressante et difficile.

Intéressante, si l'on ne songe qu'au plaisir de relire les travaux de collègues auxquels on a voué son affection et son estime, mais difficile en présence de la variété des sujets, du nombre et du mérite des œuvres.

La poésie, la philosophie, l'histoire, la législation, la littérature, l'archéologie, ont toutes droit de cité parmi vous, et constituent un vaste domaine dont l'exploration, pour être complète, exigerait, dans celui qui en est chargé, une science et un talent vraiment exceptionnels.

Aussi, Messieurs, appelé à remplir devant vous ce dernier devoir de mes fonctions, puis-je à bon droit être effrayé, surtout en me rappelant le remarquable rapport de mon honorable prédécesseur (1).

(1) Compte-rendu de l'année académique 1860-1861, par M. le marquis de Bausset-Roquiéfort.